



## **BACK/MIDDLE PRO**

### **Une arme de développement massif**

Dans une ère de conquête marquée par des ambitions démesurées en termes de PNB, la CEPAC peine encore à se doter des moyens nécessaires pour investir durablement dans l'avenir et l'efficacité.

Un exemple frappant est la situation des Chargés d'Affaires Professionnels. Face aux objectifs ambitieux qui leur sont assignés, ils demandent — et attendent désespérément — la mise en place d'un middle/back office.

#### **Pourquoi ?**

La politique actuelle de restriction budgétaire limite, voire interdit, le remplacement systématique des départs dans les fonctions support. Résultat : ces professionnels, pourtant moteurs dans la génération de PNB, consacrent une grande partie de leur temps à des tâches administratives à faible valeur ajoutée.

Depuis plusieurs années, le **Syndicat Unifié UNSA** porte la demande récurrente de création de ces équipes supports. Une avancée avait été obtenue en 2021 avec la mise en place d'une assistance flux. Mais cet élan s'est prématurément essoufflé.

#### **Ambition et reconnaissance : un duo indispensable**

Avoir de l'ambition pour ses collaborateurs est essentiel. Se donner les moyens de la concrétiser, tout en témoignant de la reconnaissance, l'est encore plus.

#### **Quels avantages attendre d'un tel investissement ?**

##### **1. Un accompagnement client renforcé**

Une meilleure autonomie des services offerts aux clients augmentera leur satisfaction, indéniablement.

##### **2. Un gain de temps commercial**

Le délestage des tâches sans réelle valeur ajoutée (ex. : saisie de bilans, gestion des IP, recherches monétiques, myflow, etc.) permettrait aux Chargés d'Affaires de se concentrer sur la conquête et l'extension des portefeuilles.

##### **3. Un leadership consolidé**

Pour maintenir sa position de leader sur ses territoires, la CEPAC doit impérativement mettre à disposition des moyens concrets pour soutenir ses forces commerciales.

#### **2025 : l'année de la conquête PRO**

Pour que cette ambition devienne réalité, il est urgent d'agir. Mesdames et Messieurs du CDG, la balle est dans votre camp !

**Le bureau Syndical**  
[Agir pour Construire...Ensemble!](#)





# Bulletin d'adhésion 2024

(à retourner par mail sur [su.unsapacra@gmail.com](mailto:su.unsapacra@gmail.com))

NOM / PRENOM : \_\_\_\_\_

AFFECTATION : \_\_\_\_\_ ES : \_\_\_\_\_ REGION \_\_\_\_\_

CLASSIFICATION : \_\_\_\_\_ EMPLOI : \_\_\_\_\_

SOCIETAIRE : OUI NON (Barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ E-MAIL PERSO : \_\_\_\_\_

MOBILE PERSO : \_\_\_\_\_ MOBILE PRO : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ C.P. : \_\_\_\_\_

Date

Signature

## Tarif des Cotisations annuelles 2024

CLASSIF	TARIF ANNUEL	APRES DEDUCTION DE 66%	TARIF MENSUEL
A	96 €	32,30€	9,60€
B	102 €	34,00€	10,20€
C	108 €	36,72€	10,80€
D	120 €	39,10€	12,00€
E	132 €	42,16€	13,20€
F	150 €	44,88€	15,00€
G	168 €	51,00€	16,80€
H	186 €	57,80€	18,60€
I	204 €	63,92€	20,40€
J	222 €	71,40€	22,20€
K	240 €	74,80€	24,00€
RETRAITES	50% dernière cotisation		

**Paiement par prélèvement :**  
(joindre un RIB + exemplaire SEPA ci-joint rempli)

Cocher la case de votre choix :

**Mensuel**  (10 Prélèvements sur la base d'une année pleine)

**Annuel**  (fin mai)

**Rappel: Afin d'encourager la syndicalisation, la Loi de finances permet de déduire 66% du montant de votre cotisation de vos impôts.**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat ET à la trésorerie de l'association. En aucun cas elles seront transmises à une autre structure. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au trésorier ou au DSC de votre section ou au trésorier national.

